



# cress

Chambre Régionale de  
l'Économie Sociale et Solidaire  
Bourgogne-Franche-Comté



# PANORAMA DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE · 2021

Avec le soutien de



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



# Introduction

Cette troisième édition du Panorama régional de l'ESS synthétise les **principales informations statistiques disponibles concernant l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté.**

Réalisé par l'Observatoire régional de l'ESS, mission portée par la CRESS Bourgogne-franche-Comté, il présente plusieurs indicateurs-clés sur le territoire de la région : chiffres-clés, données par secteur d'activité, données sur l'emploi, données territoriales et conjoncture.



## L'ESS : un mode d'entreprendre reconnu et défini par la loi

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'Économie sociale et solidaire (ESS) marque la reconnaissance législative «d'un mode d'entreprendre différent» générateur de richesses économiques et de réponses aux besoins sociaux et environnementaux.

L'ESS est un «mode d'entreprendre et de développement économique» présent dans tous les secteurs d'activité. Elle se définit par les principes de fonctionnement que partagent ces entreprises :

- Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices,
- Une gouvernance démocratique,
- Une gestion conforme aux principes suivants :
  - Les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise,
  - Les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées,
  - En cas de liquidation ou, le cas échéant, en cas de dissolution, l'ensemble du boni de liquidation est redistribué à une autre entreprise de l'ESS.

La loi rassemble les acteurs au-delà des notions de statuts, autour des principes fondamentaux de l'ESS cités ci-dessus.



**Publication de l'Observatoire régional de l'ESS • Octobre 2021**

Directeur de publication : François Baulard • Traitements statistiques et cartographiques, rédaction : Marc Figard  
Conception graphique : Océane Albéri-Comparet  
Dépôt légal et N° ISSN : 2605-8124

Retrouvez les publications de l'ORESS en téléchargement sur [www.ess-bfc.org](http://www.ess-bfc.org)



# Édito

Que vous soyez acteur de l'ESS, partenaire public de la CRESS tel que les services de l'Etat ou les collectivités territoriales, ou simple citoyen sensibilisé à l'ESS, je souhaite que les informations contenues dans ce panorama puissent vous apporter un éclairage concernant la réalité de l'ESS dans notre région. Vous constaterez que nos entreprises de l'ESS constituent un modèle à même d'apporter des solutions durables au cœur des transitions écologiques, démocratiques et sociales par leur mode de fonctionnement, et les activités fortement implantée dans de multiples secteurs d'activité.

Dans ce panorama, vous trouverez également une partie traitant de la conjoncture de l'emploi dans l'ESS, fruit d'un partenariat entre la CRESS et les URSSAF de Bourgogne et de Franche-Comté, ainsi que d'une partie présentant quelques indicateurs concernant la mixité femmes-hommes dans l'ESS, afin de pouvoir positionner l'ESS régionale par rapport à ces enjeux.

La CRESS se tient à votre disposition pour vous apporter toutes les informations complémentaires qui vous seraient utiles.

Bonne à lecture à toutes et tous,  
Tatiana Desmarest, Présidente de la CRESS  
Bourgogne-Franche-Comté



## Sommaire

### Etat des lieux régional de l'ESS

- 1. Chiffres clés .....page 4
- 2. Modes d'entreprendre
- 3. Familles de l'ESS.....page 5
- 4. Taille des établissements.....page 6
- 5. Secteurs d'activité.....page 7
- 6. Conditions d'emploi.....page 9
- 7. Mixité femmes / hommes dans l'ESS
- 8. Conjoncture de l'ESS en BFC.....page 10

### L'ESS dans les territoires

- 1. Chiffres clés par département.....page 10
- 2. Chiffres clés pour les plus grandes agglomérations..... page 11
- 3. Cartographie par zone d'emploi.....page 12





# I. État des lieux régional de l'ESS

## 1. Chiffres clés dans l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté

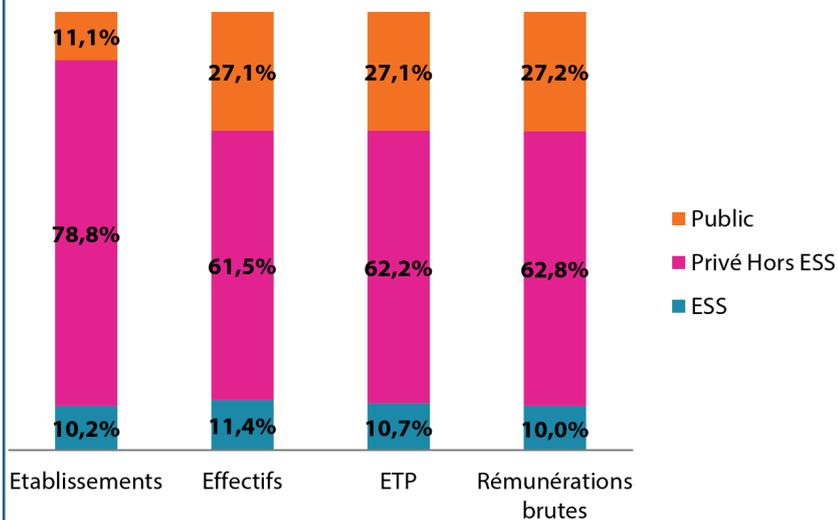
➔ **99 404** salariés  
soit **11,4%**  
de l'ensemble de l'économie

➔ **87 469**  
équivalents temps plein

➔ **9 627**  
établissements employeurs

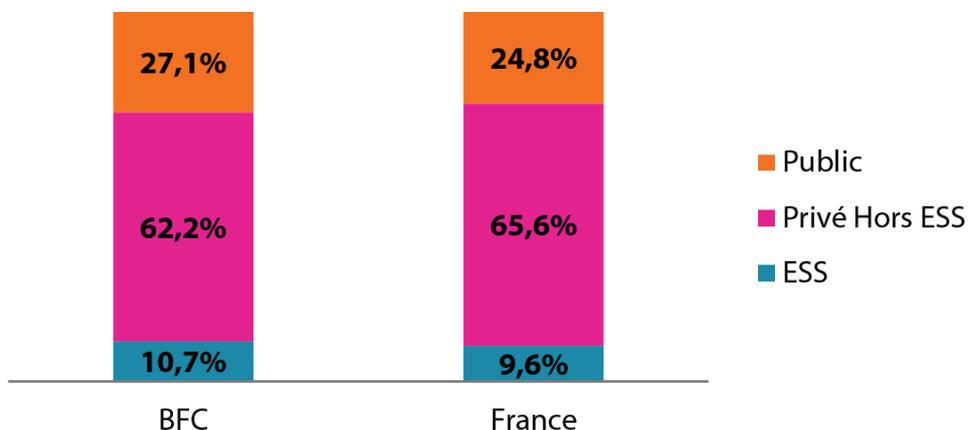
➔ **Près de 2,7 milliards d'€**  
de rémunérations brutes  
(hors cotisations patronales)

## 2. Répartition par mode d'entreprendre



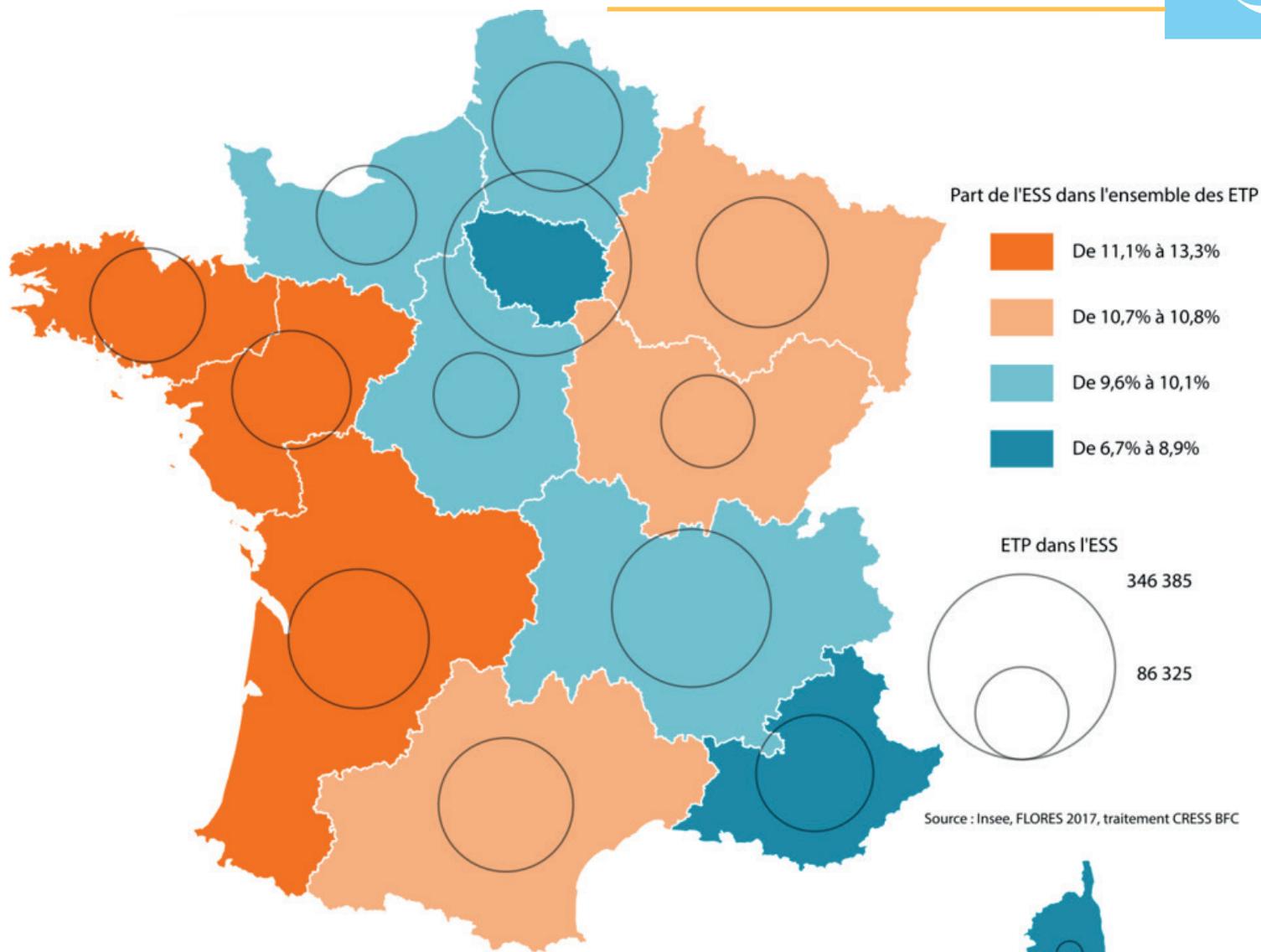
L'ESS représente **11,4%** des postes salariés, mais un peu moins en termes d'ETP ou de rémunération brute. En effet, les conditions d'emploi dans l'ESS relèvent en partie de secteurs d'activités ayant davantage recours au temps partiel.

## Répartition des ETP par mode d'entreprendre en BFC et en France



Le poids de l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté, mesuré ici en termes d'ETP donc d'activité réalisée, est supérieur d'un point au niveau national.

C'est la sphère privée hors ESS qui est moins représentée dans l'économie régionale.



La Bourgogne-Franche-Comté fait partie, avec la région Grand-Est, des deux régions de l'Est et du Nord de la France métropolitaine où l'ESS pèse le poids relatif le plus fort dans l'économie.

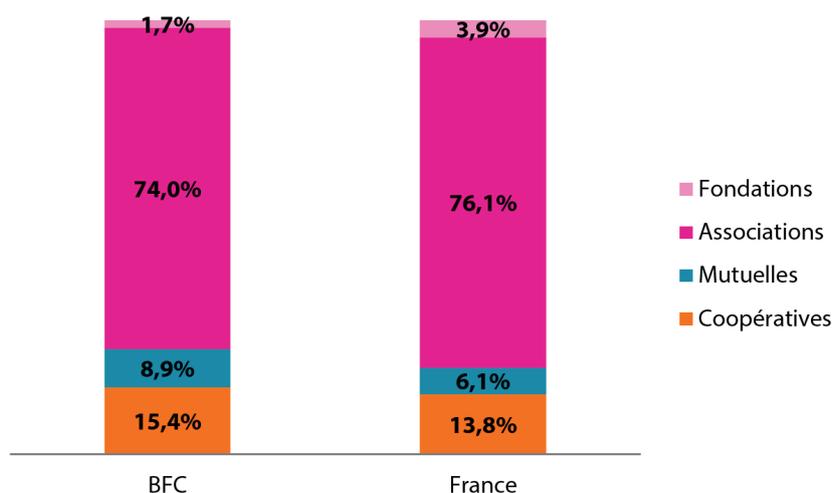
## 3. Répartition de l'ESS par famille

	Associations	Coopératives	Fondations	Mutuelles
Établissements	81,8%	12,2%	0,4%	5,6%
Effectifs	75,9%	13,7%	1,7%	8,8%
ETP	74%	15,4%	1,7%	8,9%
Rémunérations brutes	67,7%	21,4%	8,9%	9,1%

Le tissu associatif représente la grande majorité de l'ESS régionale, que ce soit en termes d'établissements, d'emplois ou d'activité.

Cependant, le poids des coopératives est très fort en termes de rémunération par rapport aux postes salariés. Cela est dû à la présence des banques coopératives, où les rémunérations sont supérieures au reste de l'ESS.

## Répartition des ETP par famille en BFC et en France

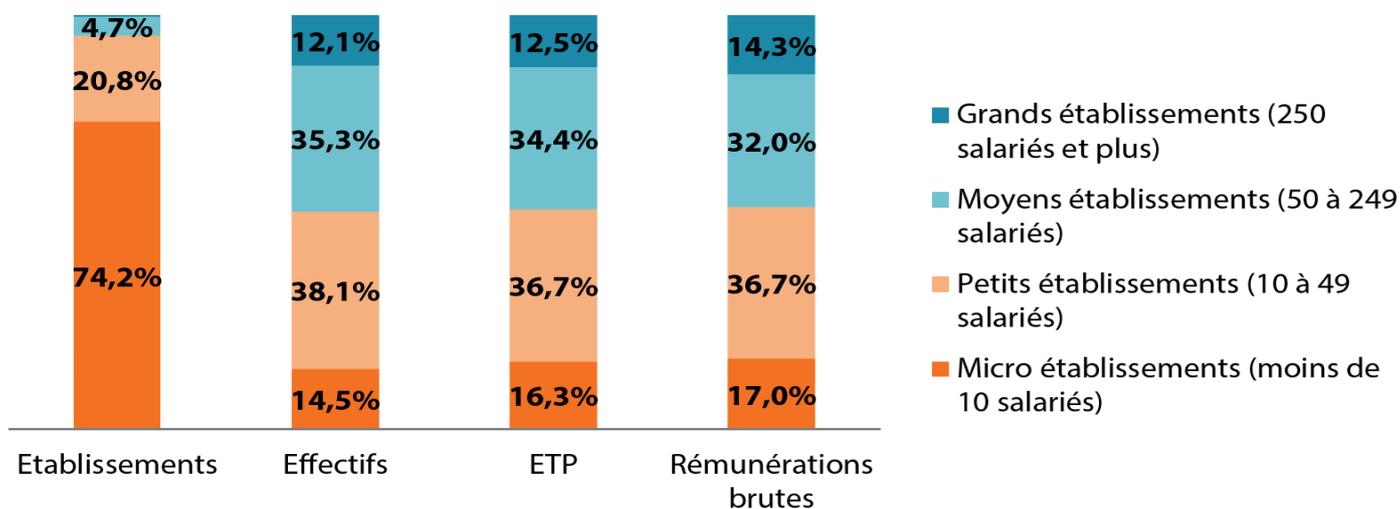


Les sphères coopérative et mutualiste sont surreprésentées dans l'ESS régionale par rapport au niveau national, en termes d'activité réalisée. Cela est dû à la présence historique d'acteurs issus de la coopération agricole, bancaire, et du mouvement mutualiste, à l'initiative de nombreux services médico-sociaux, notamment côté bourguignon.

## 4. Répartition de l'ESS par taille d'établissement



	Établissements	Effectifs	ETP	Rémunérations brutes
Très petits établissements (moins de 10 salariés)	74,2%	14,5%	16,3%	17,0%
Petits établissements (10 à 49 salariés)	20,8%	38,1%	36,7%	36,7%
Moyens établissements (50 à 249 salariés)	4,7%	35,3%	34,4%	32,0%
Grands établissements (250 salariés et plus)	0,3%	12,1%	12,5%	14,3%

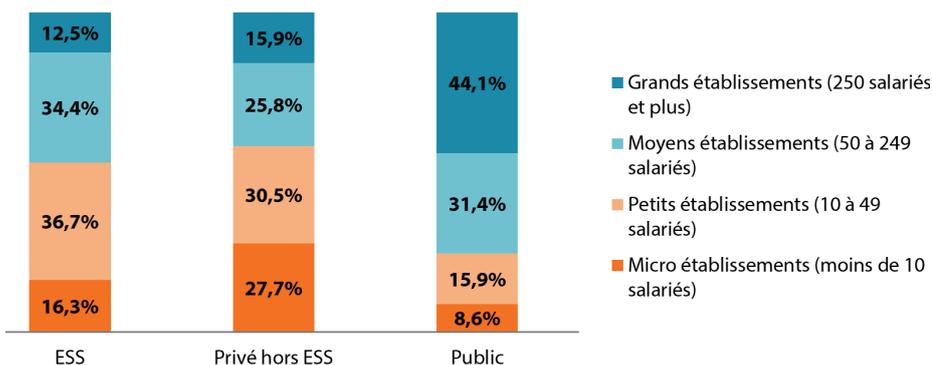


Trois établissements de l'ESS sur quatre sont des très petits établissements (- de 10 salariés). Ces établissements ne représentent que 16% de l'activité réalisée dans l'ESS. Plus des deux tiers de l'activité est réalisée par des petits et moyens établissements (10 à 249 salariés).



## Répartition des ETP par taille d'entreprise selon le mode d'entreprendre

	Public	Privé hors ESS	ESS
Très petits établissements (moins de 10 salariés)	8,6%	27,7%	16,3%
Petits établissements (10 à 49 salariés)	15,9%	30,5%	36,7%
Moyens établissements (50 à 249 salariés)	31,4%	25,8%	34,4%
Grands établissements (250 salariés et plus)	44,1%	15,9%	12,5%



Contrairement aux idées reçues, l'activité salariée est moins souvent réalisée dans l'ESS par des très petits établissements (moins de 10 salariés) par rapport au reste de l'économie privée.

En revanche, les grands établissements (250 salariés et plus) sont légèrement sous-représentés dans l'ESS.

## 5. Répartition de l'ESS par secteur d'activités



	Établissements	Effectifs	ETP	Rémunérations brutes
Agriculture	0,6%	0,8%	0,8%	0,8%
Industrie et construction	2,5%	3,4%	3,5%	3,8%
Commerce	2,5%	2,1%	2,4%	2,9%
Hébergement et restauration	2,3%	1,2%	1,4%	1,1%
Soutien aux entreprises	7,3%	5,8%	5,8%	5,5%
Activités financières et assurances	9,9%	10,8%	12,2%	18,2%
Santé humaine	3,3%	7,5%	7,4%	9,3%
Action sociale	18,6%	46,8%	44,4%	36,9%
<i>Dont accueil des jeunes enfants</i>	1,2%	0,9%	0,8%	0,7%
<i>Dont aide à domicile</i>	3,6%	9,5%	8,0%	6,2%
<i>Dont aide par le travail</i>	1,0%	8,5%	8,4%	4,8%
<i>Dont autres actions sociales</i>	6,5%	8,0%	7,5%	6,8%
<i>Dont hébergement médico-social et social</i>	6,2%	19,9%	19,7%	18,5%
Enseignement	6,8%	9,7%	10,0%	10,8%
Arts et spectacles	10,2%	1,6%	1,9%	1,9%
Sports et loisirs	14,6%	2,4%	2,4%	1,9%
Non classés	18,7%	6,5%	6,4%	5,7%
Services divers	2,6%	1,3%	1,3%	1,3%

Les activités sanitaires et sociales représentent plus d'un emploi sur deux dans l'ESS régionale, et seulement un établissement sur cinq.

A l'inverse, les activités culturelles et sportives représentent un établissement sur quatre et seulement 4% de l'emploi d'ESS.

Il faut aussi noter le poids des activités financières et d'assurances dans les rémunérations brutes : 18% de la masse salariale pour 11% des effectifs.

## Répartition des ETP par secteur d'activités selon le mode d'entreprendre

	ESS	Privé Hors ESS	Public	Ensemble Hors ESS	Part de l'ESS
Agriculture	696	11455	1334	12789	5,2%
Industrie et construction	3059	208635	976	209611	1,4%
Commerce	2098	107702	19	107721	1,9%
Hébergement et restauration	1189	24166	512	24678	4,6%
Soutien aux entreprises	4973	50604	2102	52706	8,6%
Activités financières et assurances	10525	s	s	10440	50,2%
Santé humaine	6410	11657	45707	57365	10,1%
Action sociale	38365	6161	17927	24087	61,4%
<i>Dont accueil des jeunes enfants</i>	730	s	s	837	46,6%
<i>Dont aide à domicile</i>	6913	s	s	1707	80,2%
<i>Dont aide par le travail</i>	7282	s	s	685	91,4%
<i>Dont autres actions sociales</i>	6432	s	s	3407	65,4%
<i>Dont hébergement médico-social et social</i>	17008	3626	13825	17451	49,4%
Enseignement	8621	2121	48929	51051	14,4%
<i>Dont formation adulte</i>	954	1516	1639	3155	23,2%
<i>Dont enseignement primaire/secondaire/supérieur</i>	6581	310	47030	47340	12,2%
<i>Dont autres enseignements</i>	1086	294	261	555	66,2%
Arts et spectacles	1650	s	s	1896	46,5%
Sports et loisirs	2092	1603	81	1684	55,4%
Non classés	5529	s	s	27	99,5%
Services divers	1116	65177	99337	164514	0,7%

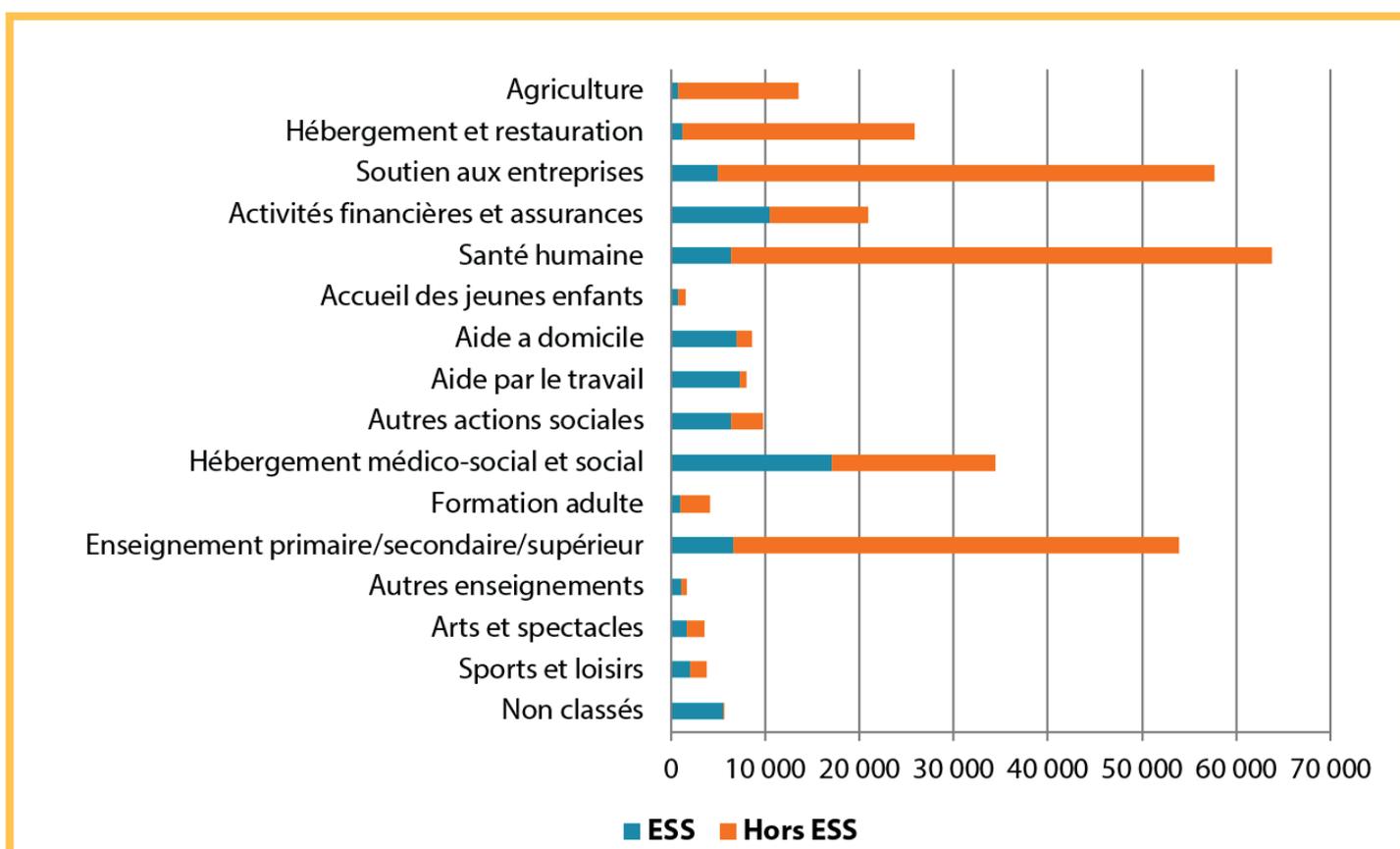
S = secret statistique

L'ESS est majoritaire dans la région, en termes d'ETP, dans les activités financières et d'assurances (importance du tissu de banques coopératives et de mutuelles), dans les activités d'action sociale comme l'aide à domicile ou le travail adapté.

Elle est également majoritaire dans les autres formes d'action sociale, où est notamment comptabilisée une part de l'Insertion par l'Activité Économique. Elle l'est encore dans les activités sportives.

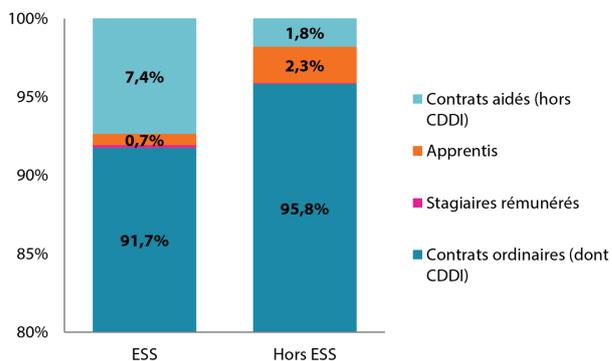
Bien que majoritaire dans le spectacle vivant, l'ESS ne l'est pas dans l'ensemble des activités culturelles (46,5%). Elle ne l'est pas non plus dans l'hébergement médico-social (49%).

Il faut remarquer que la part des ETP ne représente pas toujours l'impact de l'ESS dans un secteur économique donné. Par exemple, le modèle de la coopération agricole peut parfois soutenir l'ensemble d'une filière, sans que l'activité soit principalement réalisée au sein de la coopérative.





## 6. Répartition des postes selon le type de contrat



	ESS	Hors ESS
Contrats ordinaires (dont CDDI)	91,7%	95,8%
Stagiaires rémunérés	0,2%	0,1%
Apprentis	0,7%	2,3%
Contrats aidés (hors CDDI)	7,4%	1,8%

La part des contrats aidés reste importante dans l'ESS avec près de 7% à la fin 2017 ce qui montre l'apport de l'ESS à l'insertion professionnelle.

## 7. Part des postes occupés par des femmes selon le secteur d'activité et le mode d'entreprendre : Plus de mixité dans l'ESS



	ESS	Hors ESS
Agriculture	s	28,0%
Industrie et construction	34,0%	24,0%
Commerce	s	50,0%
Hébergement et restauration	s	57,3%
Soutien aux entreprises	58,4%	53,7%
Activités financières et assurances	62,6%	63,8%
Santé humaine	82,3%	78,2%
Action sociale	75,1%	84,2%
Enseignement	68,9%	66,8%
Arts et spectacles	63,9%	50,2%
Sports et loisirs	41,2%	35,5%
Non classés	69,5%	70,8%
Services divers	59,3%	51,0%
Ensemble des secteurs d'activité	68,4%	48,0%

s=secret statistique

Globalement, l'ESS affiche un taux élevé de féminisation des postes salariés à près de 68%, soit 20 points au-dessus du reste de l'économie.

Ce chiffre est lié aux spécificités des secteurs d'activité où l'ESS est présente fortement.

En effet, les secteurs qui représentent une part importante de l'ESS (santé, action sociale) sont aussi des secteurs très peu mixtes, avec des taux de féminisation supérieurs à 75%.

Toutefois, l'ESS affiche des taux de féminisation plus importants que le reste de l'économie dans plusieurs secteurs, dont certains traditionnellement peu féminisés : industrie et construction, culture, sports...

De même, dans le secteur très féminisé de l'action sociale, l'ESS se distingue par une mixité plus forte par rapport au reste de l'économie.

## Place des femmes dans la gouvernance des associations

27,4% d'associations (employeuses et non-employeuses) dont la présidente est une femme en Bourgogne-Franche-Comté contre 30,5% au niveau national (24% de femmes dirigeantes de sociétés en France, source INSEE).

Plus l'association a été créée récemment, plus la part des femmes présidentes est importante : 34,6% pour les associations créées depuis 2011, 22,3% pour celles créées avant 1994.

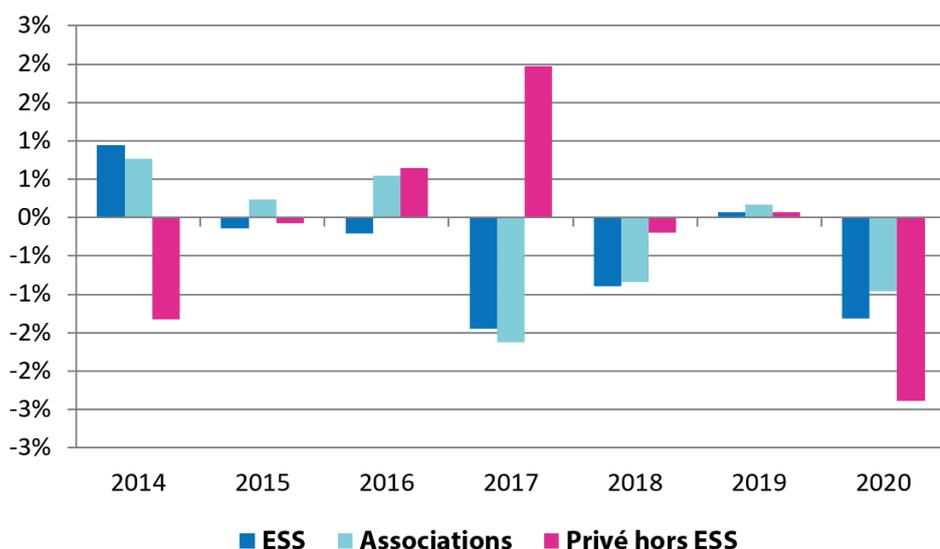
Ces pourcentages globaux cachent une forte disparité entre des activités très peu mixtes : certains sports comme la gymnastique à 62%, contre d'autres comme le football à 4%.

Source : RNA



## 8. Conjoncture de l'ESS en BFC

### Évolution annuelle des postes salariés en BFC



L'ESS perd 1183 postes salariés en 2020 au niveau régional. Cette baisse est équivalente à celle de 2017 (1216 postes perdus), qui était liée à la baisse des contrats aidés mais aussi aux difficultés à renouveler les postes dans certains secteurs d'activité (médico-social, aide à domicile). Les secteurs les plus touchés sont le tourisme associatif, les activités culturelles et sportives, ainsi que l'aide à domicile.

Source : URSSAF

### Zoom sur l'aide à domicile : Un développement du privé hors ESS sans augmentation globale de l'emploi

Les effectifs de l'aide à domicile dans l'économie privée sont relativement stables dans le temps :

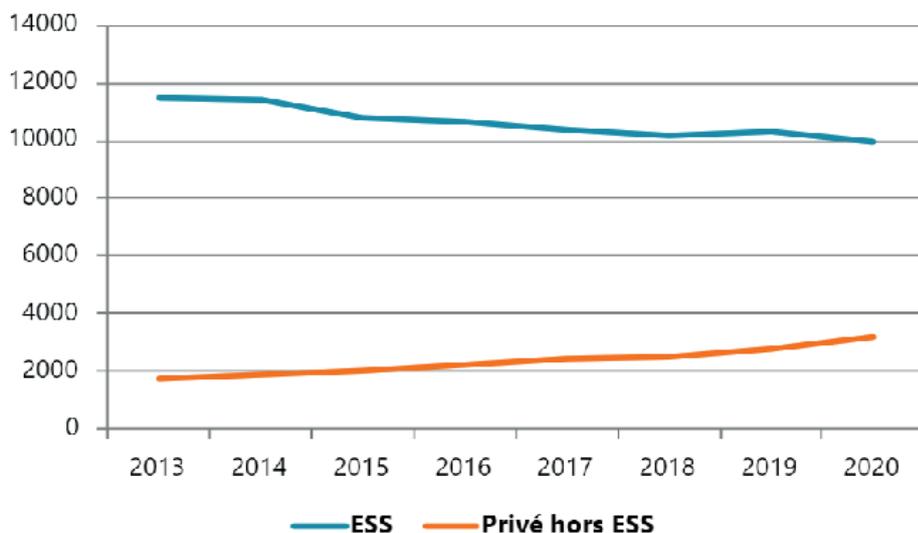
100 postes perdus entre 2013 et 2020 pour près de 13000 postes au total.

En revanche, la part de l'ESS dans cette activité passe de 87% des postes en 2013 à 76% en 2020.

L'ESS a perdu 13% de ses effectifs au cours de cette période, pendant que le privé hors ESS connaissait une croissance de 81%.

### Evolution du nombre de postes salariés dans l'aide à domicile

(Source : Urssaf)



Par ailleurs, les données sur les masses salariales montrent que la part de l'ESS représentait 89% des masses salariales en 2013 et 79% en 2020. On peut ainsi constater que les emplois ESS de l'aide à domicile sont mieux consolidés que dans le privé hors ESS, avec un ratio masse salariale sur nombre de postes supérieur.



## II. L'ESS dans les territoires

### 1. Chiffres clés par département

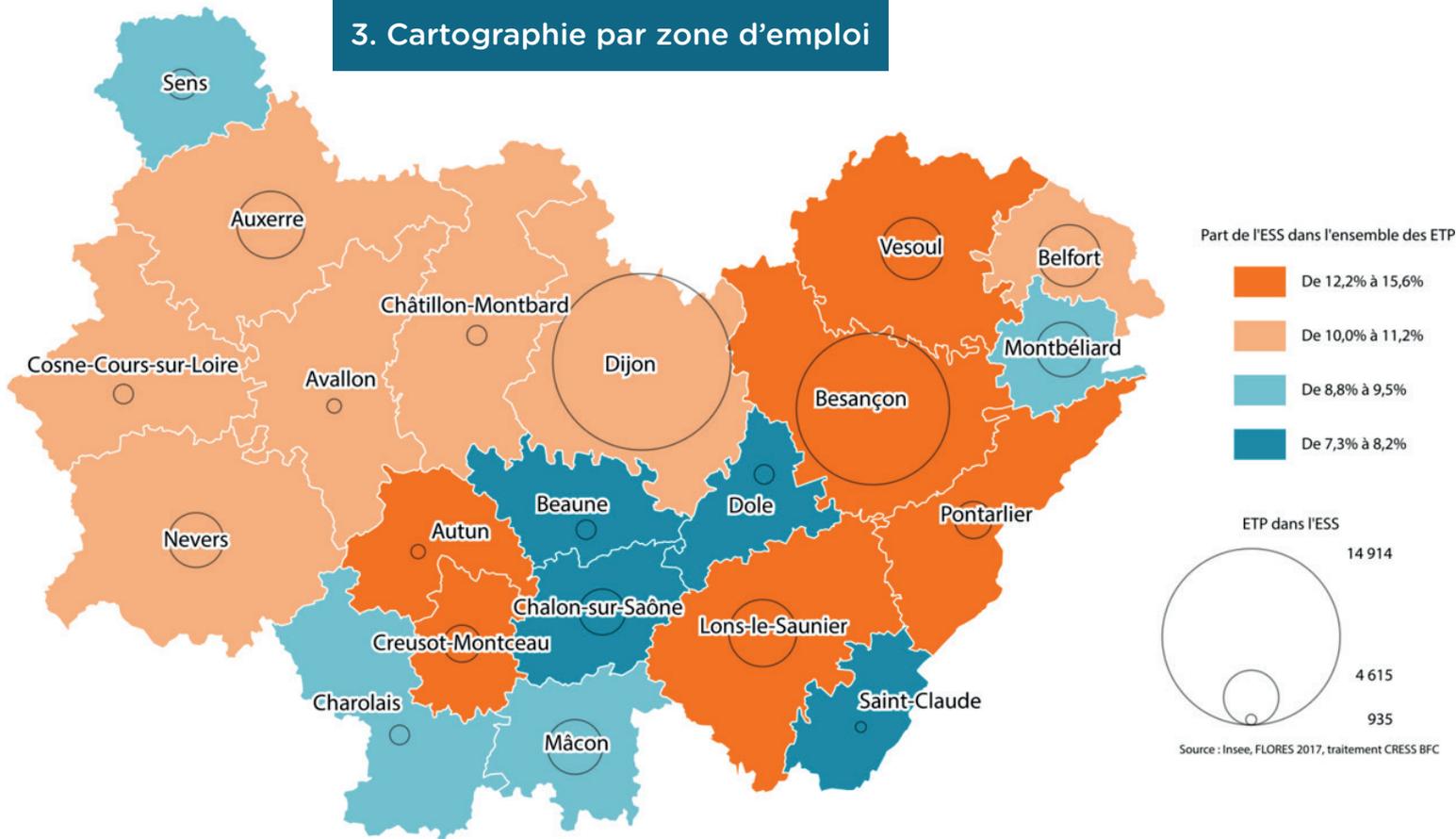
Département	Etablissements employeurs dans l'ESS	Effectifs au 31/12 dans l'ESS	ETP dans l'ESS	Rémunérations brutes (€)	Part de l'ESS dans l'ensemble des effectifs salariés
Côte-d'Or	1853	20992	18269	587 443 280	10,8%
Doubs	2010	21773	18687	573 457 195	12,3%
Jura	945	8879	7620	215 448 836	11,5%
Nièvre	746	7390	6423	176 945 696	12,6%
Haute-Saône	612	9251	7731	223 933 322	15,6%
Saône-et-Loire	1793	16800	14525	433 073 853	10,1%
Yonne	1044	10124	8993	267 519 814	10,4%
Territoire de Belfort	373	4764	4077	115 806 625	10,7%



### 2. Chiffres clés pour les plus grands EPCI Établissement Public de Coopération Intercommunale

EPCI	Etablissements employeurs dans l'ESS	Effectifs au 31/12 dans l'ESS	ETP dans l'ESS	Rémunérations brutes (€)	Part de l'ESS dans l'ensemble des effectifs salariés
Dijon Métropole	1116	14982	13270	447 559 260	11,8%
CU Grand Besançon Métropole	962	11386	10020	333 475 805	13,2%
CA Pays de Montbéliard Agglomération	416	4711	3986	110 998 443	10,0%
CA Grand Belfort	314	3893	3336	94 592 764	10,3%
CA Mâconnais Beaujolais Agglomération	330	3677	3235	107 434 981	10,1%
CA de l'Auxerrois	331	3618	3301	108 391 120	10,9%
CA Le Grand Chalon	356	3517	3156	91 181 440	7,8%
CA de Nevers	299	3455	3068	95 472 700	12,1%
CU Le Creusot Montceau-les-Mines	247	3385	2931	92 183 359	12,8%
CA de Vesoul	241	3290	2780	79 272 661	17,8%
CA ECLA (Espace Communautaire Lons Agglomération)	235	2952	2535	70 144 343	15,0%
CA du Grand Sénonais	172	2090	1820	51 023 275	10,1%
CA du Grand Dole	165	1474	1262	38 483 152	7,9%
CA Beaune, Côte et Sud - Communauté Beaune-Chagny-Nolay	149	1390	1191	37 602 993	6,7%

### 3. Cartographie par zone d'emploi



L'activité de l'ESS se concentre, d'un point de vue quantitatif, dans les deux principales agglomérations de la région. En revanche, l'ESS pèse plus dans l'activité économique de territoires tournés vers l'économie présente (activités répondant aux besoins des personnes présentes dans un territoire) : capitales administratives, territoires ruraux ou peu attractifs pour l'économie privée hors ESS. Cela illustre l'importance de la présence d'acteurs de l'ESS dans des territoires où les économies publique et lucrative sont moins présentes.

### Définitions et méthodologie

Les **Observatoires régionaux de l'ESS (ORESS)** sont des dispositifs de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, mis en place par les Chambres régionales de l'ESS (CRESS). Lieux de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer des services d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective tant pour les acteurs de l'ESS que les pouvoirs publics.

Le **périmètre statistique de l'ESS** a été défini en 2008 par l'Insee, les services de l'Etat et le Conseil national des CRESS (CNCRES) comme un domaine de l'économie composé d'entreprises qui prennent la forme juridique **d'associations, de mutuelles, de coopératives, et de fondations**. Ce champ correspond au périmètre d'observation des CRESS, en se limitant généralement aux établissements employeurs, en raison des difficultés de référencement des associations non employeuses.

Les **effectifs salariés issus de Insee FLORES 2018** correspondent à des postes non annexes. Un poste est considéré comme non annexe s'il atteint certains seuils en termes de rémunération et de temps de travail, ces seuils pouvant varier d'un secteur d'activité à l'autre. Les emplois peuvent se mesurer en nombre de personnes ayant travaillé, mais aussi en Equivalent Temps Plein (ETP).

La notion **d'établissement de l'ESS** correspond à une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante d'une entreprise appartenant au champ statistique de l'ESS. L'établissement constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Une **zone d'emploi** est un espace à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'oeuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.